



Date limite :
Vendredi 30
Juin
2023

Patrice Levert d'Encre

Patrice a fait un infarctus le 7/02.

Il n'est pas en mesure de reprendre le travail tout de suite.

En tant qu'entrepreneur, il s'inquiète de voir les charges sur son entreprise s'accumuler. Son salon de tatouage fait partie de lui et il ne supporterait pas de le perdre, préférant écourter sa convalescence au risque de mettre sa santé en jeu.

Cette cagnotte a pour but de l'aider à effectuer sa convalescence sereinement sans le stress de perdre son entreprise qui nourrit sa famille.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/5uXO8nuD>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

Audrey FOURMENTRAUX